Déposition de la partie partie parties parties parties s'appoint de la partie parties s'appoint de la partie parties de la partie parties de la partie de la part

Nous assistons à une profonde mutation des activités de renseignement dans le monde. Les logiques rationnelles d'Etat ne sont plus les seuls facteurs de tensions ou de crises. Nos alliés politiques ou militaires sont également des concurrents économiques, et les résultats obtenus par ces nouveaux acteurs que sont les pays émergents auront, à court terme, des incidences géopolitiques considérables.

Il serait vain de s'engager dans un exercice de prospective sans signification pratique. Pour autant nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion d'ensemble sur ce qu'il nous apparaît important de connaître.

L'importance du renseignement dans la défense et la promotion des intérêts nationaux ne cessera d'augmenter pour trois raisons essentielles :

- → la multiplication et l'aggravation des crises régionales, et l'émergence de nouvelles menaces globales ;
- l'usage nouveau et systématique des moyens de renseignement et de déstabilisation par les grands concurrents économiques de la France;
- le développement rapide et incontrôlé des technologies de l'information.

Dans ce nouveau contexte, les lacunes du système français sont bien connues ;

## Une excessive auto-orientation des services

L'absence d'orientations claires et fermes à long terme provenant du pouvoir politique conduit à la fixation par chaque service de ses propres priorités, avec les risques de dérive inévitables, la redondance, l'existence de domaines non couverts, ou la discordance entre les services.

## Une coordination du renseignement limitée au temps de crise et incapable d'anticipation

En temps de crise la coordination fonctionne de façon satisfaisante, mais la coordination permanente n'est pas assurée par le CIR à un niveau acceptable, il en résulte le plus souvent une incapacité à décider en commun d'actions de renseignement à moyen terme capables d'anticiper les menaces et les crises.

## Une insuffisante prise en compte du renseignement ouvert

Il existe un antagonisme culturel entre les logiques hiérarchiques de secret et les logiques d'échange sur le marché de l'information. D'une façon générale, à l'exception de l'ADIT, les services gouvernementaux ont une compétence limitée dans le domaine d'excellence du renseignement ouvert (économie, technologie, social ...). Ils ne sont pas organisés pour dégager de la masse des informations ouvertes celles qui sont pertinentes et utiles.

## La faiblesse préocupante des moyens techniques de recueil et d'analyse

Cela concerne, notamment, la difficulté d'implantation des moyens d'interception en pays étranger. Mais aussi l'absence de traitement systématique des sources informatisées ouvertes (banques de données, messageries, forums), l'activité trop réduite d'intrusion dans les systèmes évolués de communication et de traitement de l'information.

Dès lors, l'ambition de la France d'exercer des responsabilités étendues au delà de la sauvegarde de ses intérêts nationaux, impose à l'évidence un puissant effort d'organisation du renseignement fondé sur une définition rigoureuse des priorités et des méthodes d'analyse plus diversifiées.

Des propositions d'évolution sont possibles au niveau du recueil et de l'exploitation. Le renseignement doit s'adapter à la nouvelle donne qui exige moins de moyens techniques qu'humains et un échange fructueux avec les experts.

Notre appareil de renseignement a été profondément marqué par deux tendances lourdes. La première, liée à la guerre froide, où il n'existait pas d'incertitude sur l'adversaire ni sur ses méthodes qui procédaient de la logique d'Etat. La seconde est liée à la décolonisation où notre dispositif de renseignement a été utilisé à des fins de tutelle ou d'appui aux gouvernements établis et favorables à nos intérêts.

La situation est devenue plus complexe et la culture du renseignement doit évoluer. Il faut accélérer notre adaptation en privilégiant l'anticipation stratégique par le renforcement de nos moyens de recueil et de nos capacités d'orientation, de coordination et de synthèse.

L'effort de renseignement, pour les prochaines années, devrait, me semble-t-il, privilégier trois directions :

 définir de véritables priorités à caractère stratégique pour éviter la dispersion de nos moyens.

La hiérarchisation et la sélection des champs du renseignement sont indispensables pour se concentrer sur l'essentiel. D'autant que les demandes adressées aux producteurs de renseignement ne feront que croître notamment dans les domaines économique et technologique en raison de la compétition mondiale.

 redéployer notre appareil de renseignement et le rendre capable d'adaptation à des crises permanentes ou brutales.

Une réflexion sur une véritable coordination des objectifs et des moyens s'impose à la lumière d'une vision planétaire complète mais hiérarchisée et sélective. Les moyens humains actuels ne coïncident sans doute plus ni avec toutes nos priorités ni avec la nouvelle géographie politique et économique.

 concentrer l'effort sur la recherche de l'information secrète tout en valorisant davantage le recours à l'expertise ouverte insuffisamment sollicitée.

Il est indispensable que l'effort accru de renseignement reste concentré sur la mission de recherche de l'information fermée. Mais il doit être, aussi, mieux articulé à l'expertise travaillant sur l'information ouverte, c'est le « renseignement mixte » qui associe plusieurs catégories d'acteurs : professionnels du renseignement, entrepreneurs, chercheurs ... Une meilleure coordination des efforts de recherche civile et spécialisée s'impose. Ce serait l'occasion d'assurer un continuum entre recherche ouverte et fermée.

De même il est nécessaire d'organiser une fonction spécifique de production de renseignements au service des intérêts stratégiques de la Nation à partir de sources ouvertes. Une structure dédiée à cette fonction compléterait utilement le dispositif national de renseignement et aurait des effets démultiplicateurs. L'ADIT est le support naturel de cette démarche.

!! y aurait enfin avantage à soumettre les activités de renseignement à un contrôle parlementaire approprié comme cela existe dans les autres pays comparables (Etat-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne ...) C'est, à la fois, une garantie démocratique et un aiguillon efficace pour l'évaluation des résultats du renseignement.